

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 25 MARS 2013**

Présents : Monsieur Pierre ESTRADE, Maire,
Mmes : ANDRES, ASSELINE, BESNARD, BOTHUA, COSSERON, DE SMET, DURAND,
HAMEL-BRUN, HOCHET, LAVENAC, VAUCLAIR, VIDEAU.
Mrs : BALU, CARTERON, COLOMBE, CUIROT, DAUNOU, LE BLASTIER, LEMARIÉ,
LILLE, OZENNE, RICHET, SAINT-MARTIN.

Absents excusés:
Mme PINEL (pouvoir à J.LEMARIÉ)
Mr BRIARD (pouvoir à JP.DAUNOU jusqu'à 20h20)
Mr DURVILLE (pouvoir à S.HOCHET)

La séance est ouverte à 20 h par le Maire Pierre ESTRADE qui donne connaissance des absences et des pouvoirs.

Maud VIDEAU est désignée secrétaire de séance.

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU 25/02/2013

Maud VIDEAU signale une erreur de frappe, page 4 avant dernier paragraphe, il faut lire « le projet éducatif territorial » et non « global ».

Après rectification, le document est **adopté à l'unanimité**.

II – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Le Maire remercie le Trésorier Municipal d'assister au Conseil de ce jour. Il présente et commente le compte administratif 2012 qui fait apparaître un excédent du Budget Fonctionnement de 404 166 € et un excédent du Budget Investissement de 96 256 €.

Il confie ensuite la présidence de séance à Jean CARTERON et quitte la salle. Ce dernier propose au vote du Conseil Municipal le compte administratif 2012 qui retrace la comptabilité tenue par le Maire.

Ce document est **approuvé à l'unanimité**.

III – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2012

Le Maire reprend la présidence de séance et présente le document établi par la Trésorerie parallèlement à la comptabilité tenue par le Maire. Ces deux documents sont rigoureusement identiques.

A l'issue de cet exposé, le Compte de Gestion 2012 est **adopté à l'unanimité**.

Il donne ensuite la parole à Daniel FUSÉE, Trésorier de la commune, qui confirme la conformité des comptes et les résultats de fonctionnement et d'investissement. La situation de trésorerie au 31/12 était de 270 168 € sans restes à payer. La capacité d'autofinancement brute fin 2012 était de 505 453. Le désendettement de la commune est visible, le capital restant dû se trouve en dessous de la moyenne départementale et régionale (688 €/habitant pour la Commune alors qu'elle

s'élève à 740 €/habitant pour le Département). Concernant les impôts ménage, les montants de la taxe habitation (*part communale*) sont inférieurs à la moyenne départementale.

IV –VOTE DU BUDGET 2013

➤ **Pierre ESTRADÉ** indique que ce budget 2013 est bâti à partir des bons résultats de l'année 2012 et reste sur la même philosophie depuis plus de 10 années : maîtrise des dépenses de fonctionnement, qualité de vie et de services pour nos concitoyens, entretien continu de notre patrimoine, soutien du milieu associatif, développement des zones d'activités, garantir le développement en matière d'urbanisme, stabilisation de l'endettement communal tout en ayant des projets et sans augmentation des impôts. Mais Il faut aussi tenir compte des contraintes telles que l'augmentation du coût des énergies, de la masse salariale (*personnel supplémentaire, charges en augmentation*), l'incertitude quant aux dotations de l'Etat et au contrat enfance jeunesse, le coût du remboursement des effacements de réseaux et la baisse importante de la taxe additionnelle sur les transactions immobilières.

Un excédent de fonctionnement de 300 000 € est prévu.

Ce budget 2013 comprend des investissements à hauteur de 1 million d'€ TTC (700 000 € pour la halle de sports, 50 000 € pour les études du projet de restructuration des écoles et 200 000 € pour les divers travaux). A ces dépenses doivent être ajoutés les Restes à Réaliser 2012 et le remboursement du capital des emprunts pour 230 000 € ainsi que les chantiers classiques : effacement de réseaux, rénovations eau potable et assainissement (pour près de 500 000 €).

Il faut également compter sur les projets avec un impact « indirect » pour la Commune (ZAC de la Maslière, Boulevard et Échangeur des Pépinières...).

Le Budget est ainsi équilibré à3 238 000 €..... en Fonctionnement
et1 448 000 €..... en Investissement

Il ouvre ensuite la discussion.

➤ **Sophie HOCHET** intervient en précisant qu'elle arrive à la 5^{ème} participation au vote du budget depuis le début de son mandat. Le document donne une bonne vision sur plusieurs années satisfaisantes, les indicateurs évoluent favorablement, les chantiers de cette année sont intéressants et ambitieux, l'endettement de la commune a diminué tout au long du mandat et le ratio endettement par habitant se maintient. Il y a une véritable maîtrise des charges de fonctionnement traduit par un excédent de fonctionnement qui permet de générer des investissements d'une année sur l'autre. Le résultat de l'argus des communes (20/20) gratifie notre commune. Toutes les associations sont suivies dans leurs demandes de subventions annuelles et parfois ponctuellement à l'occasion des anniversaires (50 ans LCBO, anniversaires des jumelages...).

Tous les projets prévus, tout au long du mandat, sont réalisés : la requalification de la rue du Général Leclerc qui était une 1^{ère} étape d'une réflexion allant jusqu'au CROP et passant par la réorganisation du groupe scolaire, la halle de sports, les projets d'urbanisme nombreux mais raisonnés, la voirie, le programme pluriannuel d'effacement des réseaux, les pistes cyclables et les aménagements aux normes d'accessibilité. Les propositions de la commission des travaux se retrouvent en quasi-totalité intégrées dans le budget.

➤ **Maud VIDEAU** ajoute, qu'en ce qui concerne le budget enfance/jeunesse, deux éléments importants en ressortent : la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et le projet éducatif territorial puis le projet de restructuration des écoles avec une mise en place de groupes de travail pour ces deux thèmes. Il s'agit de réfléchir et définir la politique enfance/jeunesse car le contrat enfance jeunesse arrive à échéance en 2013. La réflexion, commencée en 2012, autour des bâtiments du groupe scolaire (*et notamment le restaurant scolaire*) doit se concrétiser. Le projet de budget 2013 confirme la volonté de donner les moyens à cette réflexion. Ce budget est dans la continuité du soutien à nos écoles, associations et toutes structures accueillant les enfants (*RAM, crèche, centre aéré, garderie périscolaire, accueil ados et pré-ados...*). Cette gestion saine permet de sécuriser les bénévoles d'associations dans leur gestion. L'APBO a pu ainsi rentrer dans la convention collective de l'animation et supporter la baisse du coût horaire pour les familles les plus utilisatrices de la garderie. Les lieux d'accueil, le bureau des animateurs et les classes dans les deux écoles ont été repeints. Des jeux ont été installés au terrain de sports ou au parc de l'Odon.

➤ **Laurent BALU** indique que le projet de budget est en lien avec le Débat d'Orientation Budgétaire, il soumet deux remarques : une somme a été ajoutée suite à un avis favorable de la commission des finances concernant le projet éducatif territorial, projet important pour la collectivité. Quant aux rythmes scolaires, il souhaite que les moyens prévus permettent une mise en place en 2014 dans de bonnes conditions avec un démarrage d'actions le plus vite possible. Sa 2^{ème} remarque concerne la mise en place des emplois d'avenir, qui commence doucement avec un seul recrutement et espère que les prochains budgets traduiront un effort de solidarité plus important. Ce nouveau dispositif n'est certes pas facile à mettre en place mais il pense que les jeunes se sentiront concernés.

➤ **Pierre ESTRADÉ** précise qu'effectivement un poste en emploi d'avenir est prévu ; il s'agit de trouver la personne et la formation correspondante et de s'assurer du devenir de cette personne après les 3 ans de contrat.

➤ **Jean LEMARIÉ** trouve que Pierre ESTRADÉ est trop restrictif quant à la formation des jeunes dans le cadre des emplois d'avenir, il souhaiterait que le message soit plus volontariste.

➤ **Christiane HAMEL-BRUN** pense qu'effectivement ces emplois sont des tremplins pour ces jeunes et la formation leur permettra peut-être de trouver autre chose après les 3 ans de contrat en mairie.

➤ Daniel LE BLASTIER rappelle que pour les emplois jeunes, la commune s'était engagée à pérenniser les emplois et avoir ce même objectif est intéressant car il ne faut pas simplement profiter d'une subvention.

➤ François OZENNE trouve que prévoir un emploi est déjà très bien pour commencer et remercie Sophie Hochet pour la qualité de son analyse pluriannuelle.

➤ Philippe BRIARD informe de l'effort prévu sur l'entretien du terrain stabilisé et de la piste d'athlétisme passant de 14 000 € à 20 000 €. Il souhaite savoir si, dans le cadre de l'étude de l'agrandissement de la Halle de sports et suite aux intempéries, il a été prévu un contrôle renforcé de la toiture afin qu'il n'y ait pas de problèmes. Jean-Paul DAUNOU confirme que le nécessaire a été fait.

➤ Jean LEMARIÉ indique que de bonnes choses sont faites dans la commune mais il n'y a rien d'exceptionnel ; tout ce qui vient d'être évoqué est de la responsabilité de toute équipe municipale. La gestion de Bretteville sur Odon est prudente mais n'est pas d'une ambition démesurée. Globalement, il reconnaît quelques points positifs et remarque que les travaux de la halle de sports seront réalisés en 2013 et note avec satisfaction que le projet d'école démarre bien avec, cependant, quelques questions à revoir. Il note également l'effort fait sur la garderie périscolaire passant d'une subvention de 4000 à 7000 €, mais ne pense pas que l'effort soit à la hauteur des possibilités de la commune. Un budget traduit une politique municipale notamment la conduite de certaines opérations d'urbanisme ; il a une vision différente concernant les affaires scolaires et notamment pour le projet éducatif territorial qui arrive un peu tard mais également sur les actions culturelles très limitées. A ce titre, il y aura un vote d'abstention de sa part sur le budget.

➤ Martine LAVENAC intervient en présentant la récente plaquette culturelle qui est la preuve que des actions sont faites à Bretteville (*expositions, spectacles...*).

➤ Jean-Paul DAUNOU répond quant au projet de la Halle de sports en confirmant qu'il a toujours été dit que les travaux seraient fait en 2013 ; pour le groupe scolaire il s'étonne des incertitudes de Jean LEMARIÉ concernant le restaurant scolaire, car les architectes ont plusieurs options à étudier (*liaison froide ou non selon de nouvelles volontés politiques d'une équipe future ou éventuellement par une réglementation qui l'imposerait*) ; tout est écrit dans l'étude.

➤ Maud VIDEAU précise que le projet éducatif territorial n'est lancé qu'en 2013 car le contrat enfance jeunesse, le label enfance, le projet éducatif de l'AGACSBO arrivant tous à échéance en 2013, il était judicieux de traiter tous ces sujets en même temps.

Le budget est voté par **21 voix pour – 6 abstentions (opposition)**.

V – VOTE DU TAUX D'IMPOSITION 2013

Par **21 voix pour et 6 abstentions (opposition)** les taux d'imposition 2012 sont reconduits pour 2013 à savoir :

- 12,31 % pour la taxe d'habitation,
- 25,15 % pour la taxe sur le foncier bâti,
- 37,66 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

VI – VOTE DES SUBVENTIONS 2013 AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal se prononce **favorablement à l'unanimité** sur un montant total de subventions aux associations de 612 150 € étant précisé que les Conseillers Municipaux Membres du bureau des associations attributaires ne prennent pas part au vote.

La liste nominative des différentes associations et leurs subventions individuelles figurant dans le dossier Budget.

VII – AFFAIRES FINANCIERES : DEMANDES DE DETR (*Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux*)

Jean-Paul DAUNOU expose que la demande de DETR (*Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux*) concerne les travaux dans les établissements scolaires mais aussi certains travaux de voirie et donne quelques indications : pour les travaux des écoles, il s'agit de la remise en état d'une classe dans chaque école et de l'achat d'ordinateurs ainsi que les premières études de restructuration du groupe scolaire pour un montant global de travaux de 56 850 € HT ; pour la voirie, cela concerne les divers gros travaux de voirie avec entre autre une piste cyclable pour un montant global de travaux de 110 500 € HT. Le taux n'est pas défini, l'Etat dispose d'une somme globale à répartir et, en cas d'accord, verse entre 20 et 40% du montant des travaux.

Adopté à l'unanimité

VIII – AGRÉMENT DE LA COMMUNE DANS LE DISPOSITIF D'AIDE A L'INVESTISSEMENT LOCATIF

La loi de finances 2013 a créé un nouveau dispositif d'aide à l'investissement locatif intermédiaire (*loi Duflot en remplacement de la loi Scellier*), pour les communes situées en zone A (*Paris...*), B1 (*grandes villes*) et B2 (*villes entre 50 000 et 200 000 habitants ou agglomérations*). A l'époque de la loi Scellier, Caen la Mer avait fait une demande de classement, au nom des 29 communes et avait été classée en B2. Le décret d'application de la loi Duflot n'est pas sorti mais il est préférable de faire la demande d'agrément maintenant pour qu'il n'y ait pas de coupure entre les deux lois.

Il est demandé au Conseil Municipal de solliciter auprès de M. le Préfet, l'agrément permettant à la commune de bénéficier du dispositif d'incitation à l'investissement locatif au-delà du 30 juin 2013 et de donner pouvoir à Caen la mer afin qu'elle porte cette demande pour le compte de la Commune.

Adopté à l'unanimité

IV – ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS DU SDEC

Jean-Paul DAUNOU informe que le Comité syndical du SDEC, en date du 20 décembre 2012, a approuvé les nouveaux statuts du SDEC. Conformément aux dispositions de l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités territoriales, les adhérents du SDEC Energie doivent se prononcer. Les principales modifications sont les suivants :

- changement de dénomination : le SDEC Energie devient SDEC,
- les compétences du SDEC s'élargissent au gaz,
- la compétence fibre optique a été reprise par le Département et l'Agglomération,
- modification dans la représentation des membres : en facilitant le fonctionnement du comité par la mise en place d'un nouveau mode de représentation selon les compétences du SDEC utilisées par les collectivités et la population... (*actuellement 724 membres, la modification ramenant à 80/95 membres*).

Adopté à l'unanimité

V – COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

- **Pierre ESTRADE** annonce :
 - une réunion publique le 26 mars à 18 h 30 à Bretteville sur Odon concernant l'échangeur et le boulevard des pépinières,
 - sous l'autorité du juge du Tribunal Administratif, une réunion de concertation s'est tenue à Bretteville sur Odon entre le propriétaire des terrains de la future ZAC de la Maslière et l'EPFN ; chaque partie a exposé son point de vue,
 - les travaux de démolition du 133 route de Bretagne commencent,
 - jumelage Ouonck : il y a enfin de l'eau dans le château d'eau à Diagho, le circuit et la pompe fonctionnent.
- **Elisabeth DURAND**, Maire-Adjoint chargé des Affaires Scolaires informe qu'un Conseil d'école extraordinaire s'est réuni la semaine dernière ainsi que le groupe de travail « Rythmes scolaires » ; on se dirigerait vers une mise en place en 2014 (*voir conseil municipal de février*), avec les horaires d'enseignement suivants : 8 h 30/11 h 45 et 14 h/16 h ; le créneau du midi (11 h 45 à 14 h) serait réservé aux activités périscolaires et le créneau du soir (*de 16 h à 16 h 30*) pour un temps ludique.
- **Jean-Paul DAUNOU** :
 - dresse un bilan suite à l'épisode neigeux, très soudain et presque improbable : 15 tonnes de sel ont été utilisées. Tous les bâtiments ont été déneigés par les services techniques et notamment les toitures de l'école et du gymnase, par sécurité ce dernier a été fermé une journée et des barrières de protection ont été mises. Quelques conséquences sur la voirie (*nid de poules, fissures...*) et les gouttières du gymnase à réparer. Les nappes phréatiques sont très hautes et malgré les puits de délestage plusieurs administrés ont de l'eau dans leur sous-sol,
 - le chemin aux bœufs après travaux est réouvert à la circulation, sa fermeture avait apporté une moindre circulation, appréciée de certains administrés, dans la commune,
 - la commission d'appel d'offres se réunira le 2 avril pour l'ouverture des plis des deux derniers lots de la halle de sports, le démarrage du chantier est prévu début mai,
 - concernant la restructuration du groupe scolaire, les architectes rendent leurs projets le 29 avril et le groupe de travail se réunira le 7 mai ; le choix de l'architecte sera connu fin mai.
- **Daniel LE BLASTIER** informe :
 - une exposition sur la réduction des pesticides, au centre Socioculturel du 25 au 29/03,
 - distribution des sacs de compost, le samedi 30 mars au centre Socioculturel.
- **François OZENNE** informe d'une réunion publique de Viacités à Bretteville sur Odon le 11 avril 2013 à 18 h 30, sur la concertation du transport public à venir et l'arrivée du TRAM dans la zone de la Grande Plaine à Bretteville sur Odon.
- **Olivier SAINT-MARTIN** dresse un bilan du carnaval, samedi dernier et remercie les Elus pour leur présence ; très belle journée, bonne ambiance, beau temps, 400 personnes environ.

➤ **Véronique ANDRES** informe de la bourse aux vêtements qui se tient cette semaine au centre Socioculturel.

La séance est levée à 22 h 45